Image not found or type unknown

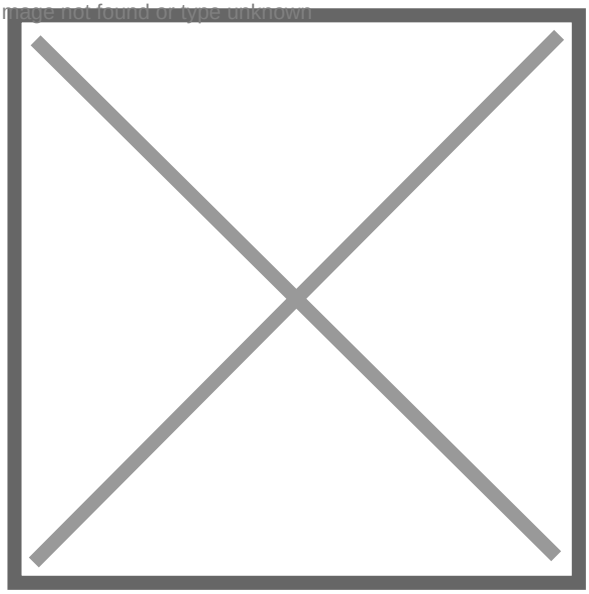

Refus de visa apres 7 ans d'attente

Par **TITA_old**, le **24/10/2007** à **21:02**

bonjour,

Je m’adresse à vous aujourd’hui concernant la situation actuelle de mon mari.

Le 14 mai 1996, il a été condamné à une peine de prison et une interdiction du territoire de dix ans, suite à un trafic de stupéfiants.

Reconduit à la frontière le 03 octobre 1997,il vit depuis à Annaba en Algérie et y travaille en tant que technicien dans une société de motocycles.

Rencontrés en 1998 , nous avons été unis par le mariage en Août 2001.

Celui-ci a été transcris sur les registres de Nantes en 2002.

MR: Je vis chez mes parents à Annaba et y travaille en tant que réparateur

motocycles dans le commerce de mon père..

Me : je vis à Pfastatt et depuis2000 je travaille à la centrale nucléaire de

Fessenheim.

J’aménage mon temps de travail pour pouvoir me rendre en Algérie aussi

régulièrement que possible et comprenez-moi bien que cela n’est pas facile à gérer.

Chaque séparation avec mon mari est très difficile à surmonter que je m’isole chez

moi dans ma plus grande souffrance .

Et le plus difficile , c’est d’arriver à 33 ans , sans enfants, ne pouvant faire aucun

projet et rester à attendre un visa , pour se sortir de la galère.

Par ce courrier , je voudrais obtenir des informations quand à la fin de son interdiction territoriale.

celle-ci a pris fin le 03, octobre 2007.

Pourquoi lui refuse-t-on le visa!

il a purger sa double peine!

Pouvez-vous nous dire où nous adreeser pour que cette situation aboutisse.

merci d'avance de l'aide que vous pourrer nous apporter.

Cordialement.

Par **biman_old**, le **31/10/2007** à **16:24**

Bonjour,

avez vous ecris au deputé de votre cironscription il faire quelque chose, mais ça va etre très difficile, les français sont très coincé, il ne changent pas d avis comme ça.

Par **biman_old**, le **31/10/2007** à **16:26**

salut,

surtout n allez pas voir davocat, ils ne feront que vous ponctionner du pognon,
ils ne pourront rien faire et feront trainez le dossier. a moins que vous ayez les moyens de

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

vous payer Jaques Verges du bareau de Paris.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés